

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VILLA KYLEDY BY AMORA »

Siège Abidjan, Cocody, ANGRE TERMINUS 81/82, Lot  
4268, Ilot 337

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/04/2023 , et enregistrés au CEPICI le 14/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VILLA KYLEDY BY AMORA »

Objet : RESTAURANT  
EVENEMENTIELLE  
LIVRAISON  
SERVICE TRAITEUR  
IMMOBILIER  
HOTELLERIE  
DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE TERMINUS 81/82,

Lot 4268, Ilot 337

Dirigeant(s) Mme EHUI AMORA ANGE MARIE NATACHA  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04660 du 30/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32894/GTCA/RC/2023 du 30/06/2023

